



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès

inter'com

L'info de la Communauté de communes Val de Cher Controis

DOSSIER ENVIRONNEMENT

La Communauté de communes au plus près des habitants

Orchidée sauvage Dactylorhiza praetermissa junialis des prairies du fouzon à Couffy

Actu

4 Les dernières brèves
du Val de Cher
Controis

Dossier

9 Environnement

Agenda

15 Découvrez les
événements proches
de chez vous

Edito



Le conseil communautaire m'a fait l'honneur de m'élire président du Val de Cher Controis le 16 octobre dernier. Je mesure ma responsabilité de succéder à Jean-Luc Brault. Véritable bâtisseur de notre territoire, il a mené à bien, avec détermination, la fusion de nos collectivités pour construire la 3^e intercommunalité de notre département. Forte de 50 000 habitants, elle possède un important potentiel de développement économique, touristique et culturel.



Mon ambition sera naturellement de consolider et d'amplifier cette dynamique en veillant particulièrement à fédérer les 55 élus de nos 33 communes autour d'un projet partagé. Mais l'unité n'est pas l'uniformité. Chaque commune doit légitimement bénéficier des actions communautaires et trouver sa juste place. Aucune collectivité ne doit s'imposer à une autre. Le Val de Cher Controis est un bel outil pour faire ensemble ce qu'on ne peut plus faire seul, dans le consensus et le respect de chacun.

Ce chemin à construire ensemble ne sera pas toujours simple dans les années à venir. Dans un contexte toujours inflationniste, de complexité juridique et réglementaire, notre marge de manœuvre se réduit. Heureusement, la situation financière très favorable de notre Communauté, fruit d'une gestion avisée, va nous permettre de porter de nouveaux projets pour améliorer les services à la population, agir pour l'emploi et le développement, conduire la transition environnementale.

Ce sujet nous amènera ainsi à travailler sur des problématiques essentielles comme la gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif, qui deviendra une compétence communautaire au 1^{er} février 2025. Sécurisation de la ressource, maîtrise des coûts, modernisation du réseau, qualité de l'eau... les enjeux sont multiples. Ne l'oublions pas, l'eau est un bien commun.

Il en va de même pour nos déchets. Au côté, du SMIEEOM Val de Cher, notre Communauté souhaite porter une ambition affirmée, pour réduire les déchets à la source, pour mieux les valoriser, en particulier les biodéchets qui peuvent apporter une réponse en matière de production d'énergie verte. Enfin, l'opportunité de mettre en place une fiscalité incitative nécessite d'être posée.

Loin d'être une variable d'ajustement de nos dépenses de fonctionnement, la culture restera vivante sur tout notre territoire. Nous développerons les actions culturelles en veillant à ce que chacun puisse y accéder. Dans ce quotidien qui devient de plus en plus anxieux, nous devons réfléchir ensemble et partager des moments qui participent de l'élévation de notre conscience. Dans tous les cas, le repli sur soi et l'individualisme ne sont pas des réponses !

Enfin, le développement économique, indispensable source de ressources fiscales, restera l'ADN du Val de Cher Controis. Il n'y a pas de petits ou de grands projets. Chaque porteur de projet sera écouté et accompagné pour qu'il trouve les meilleures conditions d'installation ou de développement sur notre territoire.

Dans tous ces domaines comme dans bien d'autres, le Val de Cher Controis va poursuivre sa marche en avant. Vous pouvez compter sur mon engagement et celui de tous les élus communautaires.

Jacques Paoletti,
Président

Sommaire



INSTANTANÉS // 04

Retour en photo sur l'actualité de votre Communauté de communes

ACTU // 06

Les dernières infos sur les projets et missions de la Communauté de communes

DOSSIER ENVIRONNEMENT // 09

AGENDA // 15

Votre territoire

Nos missions



Développement économique et touristique

Aménagement de l'espace

Protection et mise en valeur de l'environnement

Politique du logement et du cadre de vie

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs

Action sociale d'intérêt communautaire

Enfance jeunesse

Politique de santé

Politique culturelle, sportive et de loisirs



Commission tourisme : découverte de sites locaux en trottinette électrique



Concert de Julian Piermay dans le cadre de La P'tite Laine, organisé par les accueil ados et l'ADJS de Selles-sur-Cher



Rencontre professeurs / artistes pour créer des projets culturels dans les écoles



Animation de l'avant-soirée du ciné plein air de Vallières-les-grandes avec la troupe Dix de der



Rugby Heritage Cup à Pontlevoy - 1^{er} tournoi mondial de rugby scolaire



Spectacle La mère Noël et son autre pour un Dimanche en famille à Oisly



Construction de la maison de santé pluriprofessionnelle à Selles-sur-Cher



Séjours ados pendant l'été 2023



L'extension du Village by CA Food Val de Loire a été inaugurée pour accueillir de nouvelles start-up

Démocratie

Jacques Paoletti élu nouveau président du Val de Cher Controis

Après 17 ans de présidence, Jean-Luc Brault passe le relai à la présidence de la Communauté de communes Val de Cher Controis à son 1^{er} vice-président et maire de Saint-Georges-sur-Cher Jacques Paoletti.



Jacques Paoletti (à droite) succède à Jean-Luc Brault (à gauche) à la présidence de la Communauté de communes

Élu sénateur le 24 septembre dernier, Jean-Luc Brault ne pouvait cumuler les deux mandats en vertu de la loi. Les 55 élus de la collectivité étaient donc réunis le 16 octobre dernier à la salle des fêtes du Controis-en-Sologne pour élire son successeur à la tête de l'exécutif ainsi que les membres du bureau.

Après les interventions d'Eric Carnat, maire de Saint-Aignan et de Jean-Pierre Rabusseau, maire de Couddes l'élection s'est tenue à bulletin secret sous la présidence du doyen de l'assemblée Pierre Langlais. Seul candidat à la succession de Jean-Luc Brault, Jacques Paoletti, vice-président en charge des finances, a été élu par 46 voix sur 55 (3 nuls et 6 blancs).

Unité, transparence et continuité

« En tant que président, j'aurai pour objectifs de favoriser un travail collaboratif et serein basé sur le respect de la transparence. Pour exercer au mieux nos compétences, il est fondamental de faire preuve d'unité. Peu importe nos différences, il est important de montrer notre volonté de travailler ensemble pour offrir le meilleur à notre territoire et à ses habitants » a déclaré Jacques Paoletti.

Jacques Paoletti a aussi rendu hommage à Jean-Luc Brault : « Il a travaillé d'arrache-pied. C'est un président qui a tiré le territoire vers le haut en préservant la bonne santé financière de la communauté de communes ».

Pour poursuivre le travail au service du territoire, Jacques Paoletti aura autour de lui dans l'exécutif communautaire une équipe quasi inchangée de vice-présidents au sein d'un bureau de 20 membres élus par l'assemblée. Jean-Luc Brault reste pour sa part membre de droit du conseil communautaire.

Le nouveau président s'est notamment donné pour objectifs d'agir pour le développement économique et les services à la population.

Les membres du bureau

- Jacques PAOLETTI, président, Saint-Georges-sur-Cher
- Stella COCHETON, vice-présidente en charge des finances, Selles-sur-Cher
- Jean-François MARINIER, vice-président en charge de l'eau/assainissement et GEMAPI, Monthou-sur-Cher
- Martine DELORD, vice-présidente en charge des ressources humaines, Le Controis-en-Sologne
- Christian SAUX, vice-président en charge du développement culturel et de la vie associative, Châteaueux
- Christine OLIVIER, vice-présidente en charge de l'enfance-jeunesse et des services à la population, Pontlevoy
- Alain GOUTX, vice-président en charge de la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, Pouillé
- Karine MICHOT, vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire et du développement numérique, Le Controis-en-Sologne
- Jean-Jacques ROSET, vice-président en charge des infrastructures et des zones artisanales, Noyers-sur-Cher
- Damien HENAULT, vice-président en charge du développement touristique, Montrichard Val de Cher
- Alain POMA, vice-président en charge du PCAET et de la mobilité, Châtillon-sur-Cher
- Membres complémentaires : Bernard Biette, Éric Martellière, Olivier Racault, Éric Lacroix, Bernard Cornevin, Jean-Pierre Epias, Éric Carnat, Pierre Langlais et Patrick Gibault. ■

Habitat

Des aides pour améliorer son logement

Conseils techniques et aides financières : en partenariat avec SOLIHA, la Communauté de communes Val de Cher Controis accompagne les habitants dans l'amélioration de leur habitat. Le dispositif est accessible jusqu'en octobre 2024.



Robert Nivard, habitant de Pontlevoy, bénéficiaire de l'OPAH témoigne en vidéo

Votée en 2019 pour 5 ans, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est issue d'un diagnostic du bureau d'études SOLIHA enrichi par des ateliers d'échanges avec les acteurs locaux.

Mobilisant une enveloppe financière de l'ANAH (3 M€) et de la communauté de communes (800 K€),

elle a pour objectifs d'accompagner les propriétaires occupants du parc privé dans des travaux, souvent coûteux, de rénovation énergétique, de lutte contre l'insalubrité et/ou d'adaptation du logement aux handicaps et à la vieillesse.

Le programme vise également à remettre sur le marché des logements vacants grâce à des aides à la réhabilitation destinées aux accédants à la propriété et à développer l'offre de logements locatifs dans des communes « bassins d'emplois ». En complément de l'OPAH, le Controis-en-Sologne, Montrichard Val de Cher et Selles-sur-Cher ont ainsi décidé d'accompagner la rénovation de biens vacants situés aux cœurs des bourgs.

« Notre ambition était de 565 logements subventionnés en 5 ans. Les aides (ingénierie et travaux) sont attribuées sous conditions de ressources et s'adressent essentiellement aux propriétaires occupants, aux accédants à la propriété et, dans une moindre mesure, aux propriétaires bailleurs » explique Jacques Paoletti. ■



Prenez rendez-vous dans une permanence près de chez vous au 02 54 79 77 44.

Culture

Musiques aux vents d'automne

Pour la 9^e édition du Festival Vents d'Automne les 25 et 26 novembre dernier Espace Beaumont à Chémery, les mélomanes ont apprécié deux ensembles de grande qualité artistique qui ont interprété avec brio des œuvres du répertoire.

Organisé par l'école de musique du Val de Cher Controis, en partenariat avec le département et la région Centre-Val de Loire, la programmation du festival a une nouvelle fois réjoui le public. Sous la direction musicale de Claude Kesmaecher, les musiciens de l'Ensemble Orchestral de Loir-et-Cher, dans leur formation cordes (clavecin, violons,

hautbois, altos et violoncelles) ont d'abord magistralement interprété un riche panorama d'œuvres intemporelles d'Haendel, Vivaldi, Mozart, Bach, Puccini ou Tchaïkovski.

Le dimanche, ce fut un merveilleux voyage dans le temps vers la Sérénissime de la fin du 17^e - début du 18^e pour explorer la



musique des maîtres de Chapelle de Saint-Marc, Giovanni Gabrielli et Claudio Monteverdi. Rassemblés au sein des Échos vénitiens, les Folies Françaises et Musique de Joye ont livré un programme en double chœur où cordes et cuivres d'époque (cornets à bouquin et sacqueboutes) ont dialogué en écho. ■

Jeunesse

Ils veillent sur le web

La démarche Promeneurs du Net est un dispositif national qui assure une présence éducative sur Internet. Plusieurs agents du service jeunesse du Val de Cher Controis ont été labellisés et assurent au quotidien cette mission essentielle de prévention.



Ludovic Prieur, éducateur sportif et Florian Gavand, coordonnateur enfance jeunesse sont également Promeneurs du Net

Harcèlements, photos inappropriées, propos discriminants ou racistes, appels à la violence ou encore défis dangereux. Les réseaux sociaux concentrent de nombreuses situations problématiques alors même qu'il est théoriquement interdit d'y créer un compte avant 13 ans.

Le concept à l'initiative des Promeneurs du Net (PdN) a vu le jour en Suède au début des années 2000. Relayé notamment en France par les caisses d'allocations familiales à partir de 2012, il vise à prévenir les situations à risques et à éduquer les jeunes sur une utilisation responsable des réseaux.

« Nous sommes à disposition des jeunes sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram pour répondre à leurs demandes d'informations, d'appui scolaire ou d'orientation. Lorsque nous repérons une situation à risque, nous engageons alors une discussion de fond. L'idée n'est pas d'être dans le jugement mais dans l'accompagnement éducatif et la prise de conscience » évoque Florian Gavand, coordonnateur au service jeunesse du Val de Cher Controis.

Formés par la CAF 41, les Promeneurs du Net s'engagent à respecter une charte. « Cette action préventive sur le Net prolonge notre travail éducatif et rassure les familles. Nous travaillons aussi en réseau avec nos partenaires comme le BIJ ou la Mission locale » assure de son côté Ludovic Prieur, éducateur sportif au Val de Cher Controis. ■

Urbanisme

Un guichet numérique pour les demandes d'urbanisme

Le service urbanisme communautaire se digitalise. Il est désormais possible grâce au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) de déposer toutes ses demandes d'urbanisme en ligne.

« Par obligation réglementaire, les communes de 3 500 habitants et plus doivent recevoir les demandes d'urbanisme et les instruire sous forme dématérialisée. La Communauté de communes propose ce service à toutes les communes excepté Chémery et Méhers » explique Marie-José Berthault, responsable du service urbanisme.

La dématérialisation des processus d'urbanisme offre plusieurs avantages. Pour les habitants, le GNAU permet de déposer un dossier en tout lieu et à tout moment sur un support bénéficiant d'une connexion internet, de faire des économies sur l'impression et l'affranchissement et de suivre l'évolution de son dossier en temps réel.

Pour les services d'instruction des actes et autorisations d'urbanisme, ce changement va permettre de gagner du temps dans le traitement et de gérer plus simplement dossiers et pièces grâce à une meilleure traçabilité.

Le dépôt papier reste toutefois possible en mairie. Afin de vérifier la conformité d'un projet avec les règles du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), il est possible de consulter toutes les pièces et annexes de ce dernier en ligne ou en mairie. ■



Accédez au Guichet numérique des autorisations d'urbanisme

DOSSIER ENVIRONNEMENT

Gestion de l'eau potable, réduction et valorisation des déchets, rénovation de l'habitat, qualité des rivières, nouvelles mobilités ou développement des énergies renouvelables : les enjeux de la transition environnementale sont majeurs pour notre territoire. Le Val de Cher Controis les prend en compte dans son Plan Climat Air Énergie Territorial avec l'ambition de préserver nos ressources et protéger notre planète.

Transition écologique : les principales actions sur le territoire

Face aux enjeux de la transition écologique, dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2021-2026, le Val de Cher Controis conduit des actions concrètes en matière de mobilité, d'habitat, d'énergies renouvelables, de gestion de l'eau et des déchets.

« Notre ambition est d'agir pour réduire nos émissions de GES* et avancer vers la sobriété énergétique, le développement des EnR**, la valorisation de nos déchets et la préservation de notre ressource en eau » précise Alain Poma, vice-président en charge du PCAET. Et d'ajouter, « nous travaillons en partenariat étroit avec l'État, la Région Centre-Val de Loire, le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais, le Département de Loir-et-Cher, les communes, l'ADEME et de nombreux acteurs »

Élément majeur du plan climat, la rénovation de l'habitat constitue une priorité. Après l'étude thermique de 2022, une **Maison de l'habitat** devrait voir le jour en 2024. Ce guichet unique, associant plusieurs partenaires, permettra aux habitants de sécuriser leur projet de rénovation mais aussi de bénéficier d'un suivi de chantier et de recourir à des artisans labellisés RGE.

Côté énergie, un **schéma directeur des énergies renouvelables** a été élaboré. « Méthanisation, réseau de chaleur, bois énergie, biomasse, photovoltaïque, ... nous devons envisager toutes les pistes et nous inspirer de projets comme ceux du méthaniseur de Lamotte-Beuvron ou de la chaufferie bois de Chissay-en-Touraine » avance Alain Poma.

Pour faire émerger des initiatives citoyennes de sobriété énergétique et de production d'EnR**, le Val de Cher Controis a rejoint le programme régional LIFE_LETsGO4Climate. Elle va également permettre aux habitants, se chauffant, à l'électricité de bénéficier gratuitement d'un dispositif de réduction de leur consommation baptisée Voltalis. Installés sur chacun des appareils de chauffage, des boîtiers connectés offrent jusqu'à 15 % d'économie. Les scolaires ne sont pas oubliés avec le programme Watty, ateliers de sensibilisation aux éco gestes, mis en place dans nos écoles.

Sur le champ des mobilités, un **schéma directeur cyclable** sera voté début 2024. Son objectif sera de favoriser les déplacements à vélo pour les trajets du quotidien. « Nous allons créer un maillage d'itinéraires doux avec des infrastructures sécurisées et les services associés » complète Alain Poma.

Le Val de Cher Controis élabore également un **plan de mobilité** qui offrira des solutions de mobilités solidaires pour tous les habitants qui n'ont pas de moyens de transport et des solutions de mobilité pour les actifs. « L'idée est d'encourager les entreprises à proposer des solutions pour leurs salariés. Certaines, comme Goyer au Controis-en-Sologne ou la fromagerie Segré et Hardy à Châtillon-sur-Cher, ont déjà mis en place des alternatives à la voiture solo » ajoute l'élu. Le Val de Cher Controis pourra aussi compter sur la Région Centre-Val de Loire, autorité organisatrice des transports, pour l'accompagner avec une nouvelle offre de transport collectif.



Visite d'étude de la commission environnement au méthaniseur de Lamotte-Beuvron

Les sujets de la ressource en eau et des déchets sont aussi au cœur des actions. Avec le SMIEEOM, le Val de Cher Controis va réfléchir à la valorisation énergétique des biodéchets. La gestion de l'eau et de l'assainissement deviendra pour sa part une compétence communautaire au 1^{er} février 2025. « Nous travaillons sur la future organisation qui devra maintenir le niveau de service » déclare Alain Poma.

« Nous sommes mobilisés pour construire un écosystème plus vertueux pour notre environnement » conclut Alain Poma en annonçant une étude sur les émissions de GES* en 2024. ■

* GES : Gaz à Effet de Serre

** EnR : Energies Renouvelables



Les mobilités douces sont au cœur du Plan Climat Val de Cher Controis piloté par Alain Poma, vice-président

Mobilités douces : un plan d'action début 2024

Pour encourager les mobilités décarbonnées du quotidien, en particulier à vélo, le Val de Cher Controis va mettre en place son schéma directeur cyclable. Coconstruit avec les communes et les habitants, il sera voté en début d'année et complété par un partenariat avec la région Centre-Val de Loire.

« Un tiers des actifs du territoire (5 000 personnes) travaillent sur leur commune de résidence. Nous souhaitons inciter les salariés à se déplacer à vélo quand ils le peuvent via des infrastructures sécurisées et des services adaptés » évoque Alain Poma, vice-président de la communauté de communes en charge du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et de la mobilité.

Une étude du cabinet Immergis a apporté des éléments chiffrés et cartographiés pour définir le futur programme d'actions décennales ciblées qui sera voté début 2024. Rappelons que selon les données INSEE, la part modale du vélo représente 1,1 % des déplacements professionnels contre 91 % pour la voiture, 4 % pour les mobilités piétonnes, 2 % pour les transports en commun et 1 % pour les deux roues motorisées. Les objectifs nationaux sont de 9 % en 2024 et 12 % en 2030.

Issu de groupes de travail, le schéma sera mis en œuvre en

collaboration avec les communes qui ont la compétence voirie. Il comprendra différentes mesures telles la création d'un maillage d'itinéraires ou l'organisation de services pour développer les usages : réparation, formation, location, ... Certains chantiers complémentaires sont déjà à l'œuvre comme la véloroute cœur de France à vélo qui sera mise en service fin 2024.

Le soutien au développement du covoiturage sera notamment un objectif. « Nous allons réfléchir avec les entreprises. Il existe aujourd'hui une prime d'État, des aides dans certaines d'entre elles et des plateformes comme JVmalin mais il faut aller plus loin dans ce domaine » insiste Alain Poma.

Soutien régional et communication

Compétente sur l'offre transport, la région Centre-Val de Loire devrait accompagner le Val de Cher Controis en faisant évoluer son offre pour favoriser une mobilité

plus responsable. Une étude en cours réalisée par ITEM Conseils devrait ainsi déboucher sur des mesures pour l'encourager. Des pistes comme des lignes de transport à la demande ou une évolution du réseau de mobilité interurbain Rémi pour le rendre plus accessible aux salariés sont avancées.

« Avec nos partenaires État, Région Centre Val de Loire, Département de Loir-et-Cher, communes, Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais, ADEME, nous souhaitons construire sur tout le territoire un écosystème favorable aux mobilités douces et à l'usage du vélo et créer une vraie culture de la mobilité décarbonnée » conclut Alain Poma en soulignant que « la hausse du prix des carburants est un vrai levier de changement. » ■

 Plus d'infos sur www.val2c.fr/au-quotidien/environnement/schema-directeur-cyclable/

GEMAPI : une compétence pour restaurer nos rivières

Pour mieux gérer les milieux aquatiques et prévenir les inondations, le Val de cher Controis exerce depuis 2020 la compétence dite GeMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations). Un budget annexe et une taxe spécifique financent les actions.

« Pour assumer cette compétence, nous travaillons en concertation avec les 8 syndicats de rivières du territoire pour les travaux en cours d'eau et l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Loire pour la gestion des digues du Cher » explique Jean-François Marinier, vice-président eau, assainissement et GeMAPI.

Les missions conduites dans le cadre de la GeMAPI concernent notamment la gestion des ouvrages de protection contre les inondations, la restauration des lits mineurs de cours d'eau. En 2023, le produit fiscal de la taxe GeMAPI a été de 850 K€ ce qui a permis le financement de travaux en rivière dont une participation pour aménager le contournement du barrage de Saint-Aignan par le Syndicat du Nouvel Espace du Cher (NEC).

Le Val de Cher Controis a aussi adhéré à un projet d'aménagement d'intérêt communautaire pour protéger les habitations et les populations des crues. Sa mise en œuvre va être déléguée à l'établissement public Loire qui a créé une plate-

forme associant 6 communautés de communes. Cela concerne les 16 km de digues situées sur les communes de Selles-sur-Cher et Noyers-sur-Cher.

Un programme d'action de prévention des inondations du Cher aval est également en cours de préparation pour une mise en œuvre en 2026. ■

Syndicats de rivières du Val de Cher Controis

- Syndicat mixte du Nouvel Espace du Cher (NEC)
- Syndicat Mixte Interdépartemental du Bassin du Cher Sauvage
- Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Sauldre
- Syndicat Mixte des Bassins Versants du Modon, de la Tourmente et de l'Indrois amont
- Syndicat de la Vallée du Fouzon
- Syndicat Mixte du Canal de Berry 41
- Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron
- Syndicat mixte du bassin de l'Amasse

Point de vue

Gestion des déchets : l'avis de Jacques Paoletti, Président

Notre Communauté de communes Val de Cher Controis souhaite définir une stratégie visant à la réduction des volumes de déchets et apporter, dans la concertation, des solutions de valorisation durable.

« Nous devons aller de l'avant et innover ! Pour appréhender les solutions les plus pertinentes, nous devons être accompagnés, avec le Syndicat Mixte Intercommunal d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères

du Val de Cher (SMIEEOM), afin de définir des scénarios d'amélioration. Optimiser le tri sélectif, réduire les déchets à la source et valoriser les biodéchets constituent nos objectifs principaux » souligne Jacques Paoletti en saluant la qualité de la gestion du SMIEEOM qui a su contenir raisonnablement la hausse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) malgré des coûts de traitement qui s'envolent.

Dans le cadre de la loi AGECE, le tri des biodéchets sera généralisé en janvier 2024. Pour encourager les habitants, le SMIEEOM verse une subven-

tion pour l'achat d'un composteur (max. 40 €). Le syndicat a aussi lancé avec succès en avril une expérimentation de mise à disposition de composteurs partagés sur 4 communes (Sassay, Thenay, Saint-Aignan et Seigy). Leur mise en place se poursuivra en 2024 avec un nouvel appel à candidature.

« En matière de biodéchets, près 30 % de nos poubelles, des solutions de valorisation existent avec le compostage et la méthanisation. Ces deux procédés s'inscrivent dans le modèle d'une économie circulaire qui fait sens » développe Jacques Paoletti.

Watty : sur le chemin de l'éco-citoyenneté



La classe de CE1/CE2 de l'école de Saint-Aignan a rejoint le programme Watty

À l'initiative de la communauté de communes, un programme de sensibilisation au développement durable pour les écoliers baptisé Watty, est déployé cette année scolaire dans 13 écoles volontaires et 54 classes du Val de Cher Controis.

« Watty est un programme national de sensibilisation à la transition énergétique pris en charge par les Certificats d'Economies d'Énergie (CEE). Le Val de Cher Controis a souhaité qu'il soit proposé aux équipes pédagogiques de nos écoles. Très apprécié des élèves, nous l'avons reconduit en 2023 » souligne Alain Poma, vice-président en charge du Plan Climat et de la mobilité.

Le 24 novembre dernier, les 24 élèves de la classe de Sophie Gendre (CE1-CE2) de l'école Victor Hugo à Saint-Aignan, bénéficiaient de leur première séquence. Assurée par Julien Austal, éducateur à l'environnement du Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement (CDPNE 41), la sensibilisation Watty se compose de trois séquences d'1 h 15 dont deux intégrant des manipulations sur plusieurs thèmes comme l'éclairage, la mobilité ou l'eau.

Les enfants peuvent également participer à un concours national artistique sur le thème « mon école s'engage pour la planète ». Attentifs au discours de l'animateur pédagogique, les écoliers ont pu d'ores et déjà appliquer les éco gestes en étant « gardiens » de la lumière ou de l'eau dans leur école.

Dans le cadre de son projet éducatif, l'école Victor Hugo, labellisée Eco école et E3D, conduit plusieurs actions liées à l'éco citoyenneté, en partenariat notamment avec le SMIEEOM Val de Cher. ■

Projet régional Life Let's go for Climate : osons la transition

Le programme régional LIFE_LETSGO4Climate vise à faire émerger des initiatives citoyennes autour de la sobriété énergétique et de la production d'énergie renouvelable. Lauréat d'un appel à projet, le Val de Cher Controis va le rejoindre en 2024 pour une durée de 18 mois.

Le Val de Cher Controis fait partie des 18 territoires retenus pour cette expérimentation destinée à booster la transition énergétique. Cinq autres partenaires (ADEME, Energie partagée, ENEDIS, GRDF et RESCoop.eu) participent à cette action inscrite dans la COP régionale.

« Nous souhaitons faire émerger des projets en faveur du climat et favoriser l'appropriation de la transition énergétique par les citoyens » souligne Alain Poma, vice-président en charge du Plan Climat et de la mobilité.

Un programme de réunions, d'ateliers sur la transition énergétique et d'actions de sensibilisation à la sobriété va donc être mis en place pour faire émerger des projets concrets portés par des associations, des collectifs citoyens et des acteurs du territoire.

« Il peut s'agir de projets d'énergie renouvelable partagée, d'actions de sobriété énergétique collective » précise Alain Poma référent du programme avec Marcelline Charpentier, responsable Environnement et climat. ■

Rejoignez le projet !



Contactez le
02 54 79 77 35



Plus d'infos sur
www.life-letsgo4climate.eu

Une journée avec ...

Claire Arnou, éleveuse corps et âme

Éleveuse de bovins à Vallières-les-Grandes, Claire Arnou illustre l'engagement de la jeune génération d'agriculteurs pour une agriculture plus durable. Labellisée bio par Ecocert, elle vend en circuits courts sur les marchés et auprès des AMAP.

Monitrice d'équitation, Claire a commencé sa carrière auprès des chevaux en créant notamment une ferme équestre. Pour compléter ses revenus, elle travaille aussi avec Pascal Mirault un éleveur de veaux et vaches charolaises installé depuis 5 générations dans le vallon du Beugnon à Vallières-les-Grandes.

« Peu à peu, l'idée d'une reprise a germé. Et, en 2020, j'ai pu racheter les 60 ha de cette ferme et reprendre les autres terres en fermage » évoque cette dynamique trentenaire. Avec passion, elle veille sur un cheptel d'une centaine de bovins dont elle commercialise la viande sur les marchés de Vernou-sur-Brenne, Onzain, Montrichard Val de Cher (vendredi matin), Chaumont-sur-Loire, Amboise, Orchaïse, Romorantin-Lanthenay, les Montils et Montrésor.

La vente aux adhérents de plusieurs Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) complète la commercialisation. « J'ai choisi la vente directe qui correspond à mes valeurs. J'aime la proximité et expliquer ma conception d'un élevage équilibré entre sol, plante et animal basé sur l'autonomie alimentaire » précise Claire. Une approche où le bien-être animal prend tout son sens.

Une viande saine et bio

Alors que ses charges (énergie, carburant, découpe) évoluent à la hausse, l'éleveuse veille à proposer des prix raisonnables s'échelonnant selon le mode



Claire Arnou, éleveuse de bovins à Vallières-les-Grandes

d'achat (colis ou à la pièce) et le morceau choisi entre 13 € et 40 € le kilo. Face à une clientèle qui mange moins mais mieux, elle met en avant une viande saine et de pleine nature. « Mes bêtes se nourrissent de l'herbe de mes pâturages et de luzerne sans engrais. J'utilise des vermifuges naturels comme l'ail ou le vinaigre de cidre en prévention. Elles ne sont pas soignées avec des antibiotiques sauf cas extrême et boivent l'eau du puits » explique-t-elle.

Proche du réseau des agriculteurs bio de Loir-et-Cher (GABLEC), membre de l'Association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural et de la confédération paysanne, Claire défend une agriculture de territoire soutenable pour les ressources de la planète. « Je veille à être au plus près des besoins des animaux en réduisant l'intervention humaine au minimum »

précise-t-elle.

Confrontée à une hausse de ses charges de fonctionnements, Claire réfléchit à installer son propre laboratoire sur l'exploitation. Avec son conjoint, le projet, permettrait d'optimiser les ventes, valoriser au maximum la viande disponible et réduire les aller retours.

« Actuellement, les animaux sont transportés vers les abattoirs, les carcasses reviennent chez les prestataires de découpe et je vais récupérer les cartons mis sous vide. Ainsi, on pourrait réduire l'empreinte carbone en supprimant une étape » précise-t-elle. L'agricultrice aimerait aussi organiser la récupération des eaux de pluies et faire arriver l'eau potable au Beugnon pour anticiper le risque de manque d'eau. ■



Spectacle jeune public « Sauve mouton » par la Cie Discrète

Agenda



VŒUX COMMUNAUTAIRES

MER. 17 JANVIER • 18 H 30
Soings-en-Sologne - Salle des fêtes

Cérémonie des vœux de la Communauté de communes

GÂCHIS-BOUZOUK

MER. 29 JANVIER

Sassay

Spectacle de Pile poil et cie

A ROUND IS A ROUND

VEN. 26 JANVIER

Feings - Théâtre du Grand Orme

Pièce par le Théâtre des Vallées

DIMANCHE EN FAMILLE

Spectacles jeune public autour d'« Éclats de lire » avec un spectacle suivi d'un goûter. Entrées de 5 € au profit des projets culturels des écoles primaires. Gratuit pour les moins de 12 ans.

DIM. 10 MARS • 16 H 00
Vallières-les-Grandes - Salle des fêtes

Sauve-mouton par la Cie Discrète

DIM. 7 AVRIL • 16 H 00

Selles-sur-Cher - Cinéma

Sauve-mouton par la Cie Discrète

DIM. 2 JUIN • 16 H 00

Mareuil-sur-Cher - Le Réveil

Sept histoires par la Cie Grand Tigre dans le cadre du salon du livre

FORUM JOBS D'ÉTÉ

SAM. 16 MARS • 09 H 00

Le Controis-en-Sologne

Forum jobs d'été pour les jeunes de 17 à 25 ans : jobs d'été, infos jeunes, animation, ...

L'HISTOIRE DE L'ARGENT

SAM. 30 MARS

Feings - Théâtre du Grand Orme

Pièce par la Cie Ricotta

SALON DE L'APPRENTISSAGE

SAM. 13 AVRIL

Chémery - Espace Beaumont

GRIMACES EN CUISINE

MAR. 16 AVRIL

Feings - Théâtre du Grand Orme

Concert de l'Ensemble Orchestral de Loir-et-Cher

NEW TRAD FEST

VEN. 10 & SAM. 11 MAI

Saint-Aignan - Salles des fêtes

Festival de musiques actuelles autour de la musique traditionnelle et ses « revisitations »

CHACUN SA MUSE

DIM. 26 MAI

Saint-Aignan - Aux Bernardines

Concert Renaissance du Banquet du Roy dans le cadre d'un mini-festival Ronsard

MEUSNES IN JAZZ

SAM. 8 JUIN

Meusnes - Château de Quinçay

Festival musical rassemblant toutes les générations dans le cadre idyllique du domaine viticole du château de Quinçay.

Plus d'infos et autres manifestations sur www.val2c.fr & page facebook Val de Cher Controis Attention, agenda prévisionnel.



Une nouvelle année De nouveaux projets

2024

Rejoignez-nous pour
les vœux communautaires

Mercredi 17 janvier | 18 h 30
Salle des fêtes de Soings-en-Sologne



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès